



Aquathlon Du Chaudron

Dimanche 18 mars 2012
début de la compétition 8 heures



sports en 1



AQUATHLON DU CHAUDRON
(Enchaînement de la natation et de course à pied)
-Dimanche 18 Mars 2012

Règlement de l'épreuve

Cette épreuve est :

- assurée en responsabilité civile auprès de la Fédération Française de Triathlon,
- organisée par le Club Aquatique du Chaudron (CAC).

1- Principe de la course :

Chaque athlète réalise 2 courses (toutes en individuelle) avec classement et chronométrage en cas d'égalité pour chaque course. Alors le vainqueur de la deuxième manche remporte l'étape)

2- Distances de l'Aquathlon

- o Mini-Poussin : 75 m de natation + 300 m en course à pied
- o Pupilles : 100 m de natation + 500 m en course à pied
- o Benjamins : 200 m de natation + 1200 m en course à pied
- o Minimes : 200 m de natation + 1200 m en course à pied
- o Cadets : 400 m de natation + 2000 m en course à pied
- o Junior : 400 m de natation + 2000 m en course à pied
- o Senior : 400 m de natation + 2000 m en course à pied

L'organisation se réserve le droit de regrouper des catégories tous respectent la réglementation sur la distance suivant le nombre de participants.

Article 1 : Inscriptions.

La course est ouverte :

- aux licenciés de la Fédération Française de Triathlon (F.F.TRI.) :
- de poussins à juniors : **5 euros**
- seniors et + : **8 euros**

Les licenciés devront présenter leur licence F.F.TRI ainsi qu'une pièce d'identité.

- aux non licenciés enfants et adultes :
- de poussins à juniors : **7 euros**
- seniors : **10 euros**

Sous réserve de présenter :

- o **un certificat médical** (de moins de un an) de non contre indication à la pratique du Triathlon ;
- o souscrire **une licence journée** (le jour de l'épreuve) les couvrant pour la durée de l'épreuve ;
- o **un brevet d'aptitude à la natation** (distance correspondante à celle de l'épreuve envisagée) signée par un Maître Nageur Sauveteur.

Piscine du Chaudron

Vous pouvez vous inscrire en ligne cactriathlon-reunion.com

Par mail en priorité : triathlon.showdron@gmail.com

Par téléphone aux coordonnées suivantes :

06 92 81 95 95

La course se déroulera au niveau

La clôture des inscriptions est fixée au

Samedi 17 mars 2012

Aucune inscription sur place !!!

Article 2 : Sanctions

Le port du tee-shirt (si pas de tri fonction) et des baskets sont obligatoires pendant le parcours à pied.

Les sanctions interviendront après toutes effractions à la réglementation générale (en cas de doute, contacter l'organisateur au 0692409733 ou la ligue de triathlon)

Le ravitaillement personnalisé est interdit (sous peine de disqualification).

Les arbitres de course seront chargés d'appliquer le règlement de l'organisation ainsi que le cahier des charges de la F.F.TRI.

Article 3 : Médecin de course.

Le médecin de la course pourra à tout moment arrêter un concurrent si des signes anormaux de fatigue se révélaient. Il est seul juge en la matière, et sa décision ne peut être contestée.

Article 4 : La transition.

→ Transition natation /course à pied :

Obligation à l'athlète doit s'équiper d'un tee-shirt (si pas de tri fonction) et de basket dans la zone de transition prévue à cet effet.

L'athlète est seul responsable de la bonne mise en place de ses affaires = aucune aide extérieure n'est autorisée.

Article 5 : Programme de la journée.

Le Dimanche 18 mars 2012 :

A partir de 07H00	accueil des athlètes, émargement, remise des dossards.
08H00	clôture des émargements ;
8H10	briefing d'avant course ;
08H15	départ des courses;
11H30	remise des récompenses ;
12H00	clôture de la manifestation ;